



Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Châteauguay

Le «Petit Rapporteur» de Sainte-Clotilde

2452, chemin de l'Église, Sainte-Clotilde-de-Châteauguay (Québec) J0L 1W0
Tél. : 450-826-3129 Fax : 450-826-3217 Courriel : mun.steclotilde@rocler.qc.ca Web : www.steclotilde.org
Heures d'ouverture : lundi à vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

JUIN 2010

Vol. 03 N° 6

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Sainte-Clotilde lance un appel urgent auprès des personnes intéressées à faire quelques heures de bénévolat une journée par mois soit le jeudi de 18 hrs 30 à 20 hrs 30. Le mois suivant, le mardi aux mêmes heures et le mois d'après, le samedi de 10 hrs. à midi. Elles peuvent se présenter à la bibliothèque aux heures d'ouverture ou téléphoner au 450-826-3129 poste 222.

HEURES D'OUVERTURE À L'HÔTEL DE VILLE

Veillez prendre note qu'à partir de 1^{er} mai 2010 jusqu'au 31 août 2010, les bureaux de l'Hôtel de ville seront fermés tous les vendredis à 12 heures.

UN LOGO POUR SAINTE-CLOTILDE

Fière de ses 125 ans d'histoire, la municipalité de Sainte-Clotilde regarde vers le futur et lance un concours auprès de la population locale afin d'élaborer un tout nouveau logo. Le logo choisi agira à titre de symbole de la municipalité. Le symbole recherché devra refléter trois dimensions primordiales de la municipalité soit; le paysage, l'histoire et les forces distinctives de Sainte-Clotilde. Le logo se doit d'être simple et facilement reconnaissable. Pour ce qui est du choix des couleurs, ceux-ci devront s'inspirer de celles des armoiries de la municipalité (vert, argent, rouge, blanc et le bleu). Tous les moyens de production sont acceptés et tous les citoyens de Sainte-Clotilde peuvent y participer sans restriction. Prière de nous faire parvenir, joint au logo, un petit texte explicatif de moins de 100 mots expliquant votre signification du logo ainsi que vos coordonnées pour l'on puisse vous recontacter. Alors, soyez créatif et participez en grand nombre!

Hugo Rousseau I B. Sc. Urbanisme

Inspecteur municipal, municipalité de Ste-Clotilde, 2452 chemin de l'Église J0L 1W0. Tél. : (450) 826.3129 poste 225

CAMP DE JOUR

C'est le temps des inscriptions pour le camp de jour à Sainte-Clotilde qui se tiendra du 28 juin 2010 au 21 août 2010 au Centre communautaire pour les enfants de 5 à 12 ans.

Pour inscriptions et information : 450-826-3129 poste 223.

Coûts : 15.00\$ pour les enfants de Sainte-Clotilde et 30.00\$ pour les enfants de l'extérieur. Les tarifs ci haut mentionnés sont payables en argent comptant à chaque début de semaine. Aucun crédit accepté.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 10-391

Lors de la session ordinaire du 3 mai 2010, le conseil a adopté le règlement 10-391 modifiant le règlement de zonage 91-177.

L'article 10.6 du chapitre normes concernant murs, clôtures ou haies du règlement de zonage n° 91-177 est modifié pour se lire maintenant comme suit :

Les propriétaires, locataires ou occupants de terrains où sont déposés pour fins commerciales ou non, des matériaux, de vieilles automobiles, des débris de fer ou rebus quelconques, doivent entourer leur terrain d'une clôture non ajourée d'au moins deux virgule quatre (2,4) mètres de hauteur. La clôture devra être exclusivement en mailles de fer de type «frost» et recouverte de lattes de polymère (plastique) de couleur neutre et unie. Tous les matériaux utilisés devront être neufs. L'utilisation de tout autre matériau devra préalablement obtenir l'autorisation de la municipalité. Seuls les matériaux jugés de qualité supérieure à ceux exigés pourront être acceptés. À l'avant, cette clôture doit être construite à la distance d'alignement prescrite pour la zone considérée.

LE COIN DES ORGANISMES

ASSOCIATION SPORTIVE CHASSE ET PÊCHE

L'association sportive Chasse et Pêche organise son tournoi de balle molle annuel les 2,3 et 4 juillet 2010 au Centre communautaire. Il y a encore de la place pour quelques équipes.

Pour information et réservation : Mario Moïse au 450-826-1209 ou 514-912-1882. Ouvert aux équipes masculines, féminines et mixtes.

SOUPER SPAGHETTI BÉNÉFICE

Organisé par le groupe Siloé du diocèse de Valleyfield

Au profit de la journée Mondiale de la jeunesse qui aura lieu en Espagne en 2011

Samedi le 19 Juin 2010 de 17 heures à 20 heures à la salle communautaire de Sainte-Clotilde, 824, Rang 2. Seulement 10\$ par adulte \ 8\$ enfant de 6 à 12 ans et gratuit pour les 0-5 ans. Spaghetti à volonté, café et dessert. *Pour information téléphonez au: 514-237-1986*

SOCCER

La municipalité est à la recherche de bénévoles souhaitant s'impliquer auprès des jeunes joueurs de soccer âgés de 5 ans à 16 ans. Que vous soyez entraîneurs ou organisateurs, votre aide sera des plus précieuses. Pour information : 450-826-3129 poste 223.

SERVICE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Objet : Embauche de Maxime Larrivée, technicien en prévention des incendies

Le 3 mai dernier, la MRC des Jardins-de-Napierville a procédé à l'embauche de monsieur Maxime Larrivée, technicien en prévention des incendies, dont le mandat sera d'effectuer les inspections résidentielles sur l'ensemble du territoire des municipalités de Saint-Rémi et de Sainte-Clotilde.

Le but de ces inspections sera de réduire de façon significative les pertes de vies humaines et les pertes de biens encourus à la suite d'un incendie.

Pour la sécurité des occupants de votre résidences et/ou bâtiment, ces inspections consisteront à vérifier la présence ainsi que le bon état de fonctionnement des avertisseurs de fumée, des détecteurs de monoxyde de carbone, l'état des foyers, le type de chauffage utilisé, la présence d'un plan d'évacuation et pour terminer, voir à ce que les dégagements soient respectés autour des panneaux électriques. Le tout en vertu du **règlement SIC-203-1** (règlement sur la sécurité incendie), qui depuis 2007, a été adopté par la MRC des Jardins-de-Napierville, sur l'ensemble du territoire.

En effet, le bon fonctionnement d'un système de détection dans une résidence améliore significativement les chances de survie lors d'un incendie. Il y a deux fois plus de risques de mourir dans l'incendie d'une résidence lorsque le système de détection est non fonctionnel ou absent. L'absence de pile dans l'appareil et/ou sa désactivation volontaire par les résidents empêche le plus souvent son bon fonctionnement.

En cas d'absence de votre part, une lettre d'information pour la prise d'un rendez-vous sera déposée à votre porte.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous.
Merci.

Nicole Inkel
Directrice générale et secrétaire-trésorière
MRC des Jardins-de-Napierville
450-454-0559 ou 514-725-0559
Télécopieur : 450-454-0560
info@mrcjardinsdenapierville.ca

Pour joindre «Le Petit Rapporteur» : gmayne@live.fr ou 450-826-3129
Date limite de tombée : le 20 de chaque mois.